



ANNEXE 1

Dépôt de candidatures pour le renouvellement des membres des conseils centraux de l'UNS

MODALITES DE DEPÔT DE CANDIDATURES :

L'article L 712-4 du code de l'éducation dispose que les grands secteurs de formation doivent être représentés au sein des conseils centraux des universités. Les grands secteurs sont :

- Disciplines juridiques, économiques et de gestion
- Lettres, sciences humaines & sociales
- Sciences et technologies
- Disciplines de santé.

Pour le CA, cette représentation se fait au niveau des listes de candidat.e.s et non au niveau du conseil.

Aux CFVU et CR du Conseil Académique, la représentation se fait au niveau des conseils. Les statuts de l'UNS ont donc défini les circonscriptions électorales pour garantir cette représentation.

La présente annexe définit les modalités de dépôt de candidatures et notamment les lieux dans lesquels les candidatures doivent être déposées en fonction des sièges et des conseils concernés. La date du dépôt des candidatures est fixée au **6 février 2018 à 16 h** pour tous les sièges de tous les conseils en application de l'art.4 du présent arrêté.

Toutefois, Il est conseillé aux candidat.e.s de déposer leurs candidatures **avant le 06 février 2018** afin de pouvoir modifier leurs listes en cas d'irrecevabilité de certaines candidatures. Pour ce faire, les candidats sont invités à **prendre rendez-vous** avec les personnes habilitées à recevoir les candidatures mentionnées supra.

A – ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLEGE DES ETUDIANT.E.S : 6 sièges

Collège unique pour toute l'Université.

Les listes de candidat.e.s doivent assurer la représentation d'au moins trois des grands secteurs de formation. Les listes doivent comporter des titulaires et des suppléant.e.s.

Les listes de candidat.e.s accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et d'une copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h à la Direction Juridique, Statutaire & Réglementaire - 28 av. Valrose – 2^{ème} étage du Grand Château de Valrose - bureau 221.**

B – ELECTIONS A LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (C.F.V.U.) DU CONSEIL ACADEMIQUE

COLLEGE DES ETUDIANT.E.S : 16 sièges

1) Secteur : disciplines juridiques, économiques et de gestion : 4 sièges

Les listes des candidat.e.s, accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h auprès de M. RITTER, Directeur Administratif UFR Droit et Science Politique - Bureau 204 ou Mme Aurélie DELORT Bureau 120 - Avenue du Doyen Trotabas.**

2) Secteur lettres et sciences humaines et sociales : 4 sièges

Les listes des candidat.e.s, accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h auprès de Mme FARGEOT-DUVERGE, Directrice Administrative de l'UFR LASH Bureau 136 - Bât. Administratif 1^{er} étage - 98 Bd. E. Herriot.**

3) Secteur sciences et technologies : 4 sièges

Les listes des candidat.e.s, accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h auprès de Mme DAUNOIS, Directrice Administrative de l'UFR Sciences - Secrétariat Général - 1^{er} étage du Petit Château - Parc Valrose - 28, Av. Valrose.**

4) Secteur : disciplines de Santé : 4 sièges

Les listes des candidat.e.s, accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h auprès de Mme CALLEA, Directrice Administrative de l'UFR Médecine - rdc - bureau au fond du couloir administratif - 28, av. de Valombrose.**

C – ELECTIONS A LA COMMISSION RECHERCHE (CR) DU CONSEIL ACADEMIQUE

COLLEGE DES ETUDIANT.E.S DE 3^{ème} CYCLE (Doctorants)

1) Représentation des disciplines juridiques, économiques et de gestion et disciplines littéraires et sciences humaines et sociales : 2 sièges

Les listes des électeur.rice.s sont communes pour ces disciplines.

Les listes des candidat.e.s, accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h auprès de M. RITTER, Directeur Administratif UFR Droit et Science Politique - Bureau 204 ou Mme Aurélie DELORT Bureau 120 - Avenue du Doyen Trotabas.**

2) Représentation des disciplines scientifiques et techniques et de santé : 2 sièges

Les listes des électeur.rice.s sont communes pour ces disciplines.

Les listes des candidat.e.s, accompagnées d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat.e et copie de la carte d'étudiant.e doivent être déposées **au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h auprès de Mme DAUNOIS, Directrice Administrative de l'UFR Sciences - Secrétariat Général - 1^{er} étage du Petit Château - Parc Valrose - 28, Av. Valrose.**

En cas de difficulté, l'ensemble des listes peuvent également être déposées au plus tard le mardi 06 février 2018 à 16 h à la Direction Juridique, Statutaire & Réglementaire - 28 av. Valrose – 2^{ème} étage du Grand Château de Valrose - bureau 221.